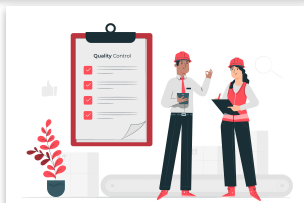




AGC PREVENTION André GONNARD

Formations/Perfectionnement Sécurité et Santé au Travail



PUBLIC:

Tout salarié, agent ou professionnel, quel que soit son secteur d'activité, souhaitant acquérir les compétences nécessaires pour intervenir face à un accident et contribuer à la prévention des risques professionnels.

PRÉ-REQUIS:

Aucun prérequis particulier. Les éventuels besoins d'adaptation sont étudiés en amont de la formation.

NOMBRE DE PERSONNES:

4 mini - 10 maxi

DURÉE et PRIX par STAGIAIRE:

14 heures soit 2 jours en présentiel -

Prix/Stagiaire : 290,00€HT

Intra-entreprise: 1350,00 €HT

LIEU:

Dans les locaux de l'entreprise cliente (intra-entreprise) ou dans un lieu de formation adapté, répondant aux exigences matérielles et pédagogiques du dispositif SST de l'INRS.

OUTILS PÉDAGOGIQUES:

Vidéoprojecteur, supports numériques, vidéos, mannequins de secourisme, défibrillateur de formation et matériel de simulation. Méthodes participatives, démonstrations, exercices pratiques et mises en situation d'accidents du travail.

VALIDATION:

Évaluations formatives tout au long de la formation et deux épreuves certificatives conformes au référentiel INRS : mise en situation d'accident simulée et questionnaire sur la prévention.

Délivrance du certificat SST, valable 24 mois, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives.

PROFIL de(s) INTERVENANT(S) :

- Formateur Formé INRS n°302708
- Sapeur -Pompier actif

CONTACT:

André GONNARD

2, rue du Perron

69600 OULLINS*

04 72 16 27 58 / 06 25 54 23 00

contact@agcprevention.com

* Accès PMR

N° d'habilitation INRS :

H37622/2025/SST-1/O/06

SST Sauveteur Secouriste du Travail

2 jours (14h)

Conformément aux articles R.4224-15 et R.4224-16 du Code du travail et au référentiel SST de l'Assurance maladie - Risques professionnels / INRS Form.AGC.025.SST Initial - Version actualisée du 24/10/2026

OBJECTIFS : Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail, dans le respect de l'organisation des secours et des procédures de l'entreprise. Mettre en œuvre les gestes de premiers secours adaptés à la situation rencontrée. Contribuer à la prévention des risques professionnels en identifiant les situations anormales et en participant aux actions de prévention et de protection.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

Repérer les situations dangereuses et transmettre les informations aux personnes concernées.

Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

Protéger, examiner une victime et alerter les secours selon l'organisation de l'entreprise.

Maîtriser les gestes de premiers secours adaptés : saignement, étouffement, malaise, perte de connaissance, réanimation cardiopulmonaire et utilisation du défibrillateur.

PROGRAMME DE FORMATION

COMPÉTENCE 1 – Situer son rôle de SST

Connaître le cadre juridique de son intervention, dans l'entreprise et en dehors du travail.

COMPÉTENCE 2 – Protéger de façon adaptée

Identifier les dangers, assurer sa sécurité et celle des autres, supprimer ou isoler un danger et soustraire la victime si nécessaire.

COMPÉTENCE 3 – Examiner la victime

Reconnaître les signes menaçant la vie : saignement abondant, étouffement, inconscience et absence de respiration.

COMPÉTENCE 4 – Garantir une alerte efficace

Alerter ou faire alerter les secours, transmettre les informations nécessaires et respecter l'organisation interne de l'entreprise.

COMPÉTENCE 5 – Secourir la victime

Adopter les gestes appropriés face à un saignement, un étouffement, un malaise, une brûlure, une douleur, une plaie, une perte de connaissance ou un arrêt cardiaque.

COMPÉTENCE 6 – Situer son rôle en prévention

Connaître les principes de prévention et identifier les acteurs internes et externes de l'entreprise.

COMPÉTENCE 7 – Contribuer à la prévention

Repérer les dangers, identifier les risques associés et proposer des mesures pour supprimer ou réduire les situations dangereuses.

COMPÉTENCE 8 – Transmettre les informations

Signaler les situations dangereuses aux interlocuteurs compétents selon l'organisation de l'entreprise.

ÉVALUATION CERTIFICATIVE

Chaque candidat doit valider deux épreuves :

- Une mise en situation d'accident simulée.
- Un questionnaire sur la prévention des risques professionnels.

H37622/2025/SST-1/O/06

N° d'habilitation INRS :

* Accès PMR

2 rue du Perron 69600 OULLINS -Tel: 04 72 16 27 58 mail : contact@agcprevention.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84 69 22650 69 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes

SIRET: 502 499 718 00034 - APE: 7112B - TVA Intracommunautaire: FR5050249971800034